Bulletin n°25 - Juillet 2011

Amis de Saint-Quay-Portrieux et ses environs

association loi 1901 - statuts déposés le 31/12/02



Dans ce numéro

Conseils municipaux

Le cinéma souffre-douleur

L'institut Kerbeaurieux disparaît : une opportunité ?

VTT : 250 km de circuits balisés à notre porte

Vent variable sur les éoliennes

Carénage, entretien, hivernage

Algues vertes et caca...phonie

L'immobilier à Saint-Quay

Le phare de Portrieux chef-d'œuvre en péril

Paul Signac peintre d'ici

Courrier des lecteurs

Etables-sur-mer la station d'Oscar Legris

...

EDITORIAL

Non seulement notre phare est beau, mais son histoire est extraordinaire et mal connue. Le peintre Paul Signac l'a rendu célèbre et il est présent dans les plus grands musées du monde... alors qu'il n'est même pas classé ! Les Amis de Saint-Quay-Portrieux peuvent se réjouir d'avoir ainsi quelques trésors sous les yeux, ... et pratiquement peu d'algues vertes, alors que ce problème préoccupe toute la Bretagne, comme nous le verrons dans ce numéro. Alors, bons bains de soleil et de mer et bonnes vacances.

Jean-Pierre Guth

CONSEILS MUNICIPAUX

Conseil municipal du 19 mars
Vote des comptes administratifs : fonctionnement en excédent de 1.162.000€ et investissement en déficit de 443.000€. A noter la diminution des recettes du port d'échouage (-11%) qui nécessite une augmentation des tarifs. L'association des Pêcheurs Plaisanciers s'en plaint mais reconnaît aussi que les coûts actuels restent bien inférieurs à ceux des ports voisins.

Conseil municipal du 21 avril
A la suite de la pétition signée par plusieurs centaines de personnes, le mini-golf ne sera pas déplacé vers le parc de la Duchesse Anne comme il était prévu, mais il sera reconstruit sur la plate forme surplombant la piscine marine, face à la mer. Le nouveau mini-golf sera protégé du vent et de la chute des balles dans la piscine par des panneaux. Etude de ce projet en cours.

Conseil municipal du 14 juin
Conseil très largement consacré au cinéma (voir ci-dessous). Après plusieurs votes incohérents, aucune position opérationnelle n'a pu recueillir une majorité et le problème a été repoussé au conseil suivant.

Conseil municipal du 8 juillet
Présentation par Véolia du bilan annuel du syndicat des Eaux de l'Ic qui nous approvisionne en eau : 7500 abonnés payent pour 120m³/an 272€ (facture type). Pour l'assainissement, l'abonné qui consomme 120m³ paye en plus 297€/an, mais la station d'épuration est insuffisante en période de pointe l'été.
Le PLU a été adopté et est donc maintenant opposable.
En ce qui concerne le cinéma, une majorité a finalement voté le fonctionnement en régie et les tarifs : prix normal 7,50€, réduit 6€, abonnement 50€ pour 10 séances. Il pourra donc fonctionner dès que les travaux seront terminés. Une souscription publique dans le cadre de la Fondation du Patrimoine sera ouverte auprès des particuliers donnant droit à déduction fiscale.

L'institut Kerbeaurieux disparaît : une opportunité ?

L'Institut Kerbeaurieux va fermer à St-Quay. La PEP22 dont il dépend veut regrouper toutes ses activités à St-Brieuc

L'institut Kerbeaurieux assure l'accueil d'enfants présentant des troubles du comportement et peut en recevoir 45. Malheureusement il présente actuellement un déficit de 450.000€ que l'Agence Régionale de la Santé qui assure la majorité de son financement refuse de voir perdurer. Le coût par enfant est ici d'environ 59.000€/an, alors que, d'après la PEP22, un regroupement de cet institut avec d'autres activités qu'elle gère à Saint-Brieuc permettrait de ramener ce coût à 49.000€/enfant et par an et donc de résorber le déficit. Mais Kerbeaurieux fait travailler environ 40 personnes, soit environ une personne pour un enfant. Ce sont des emplois très éprouvants car les enfants peuvent avoir des comportements violents et irrationnels, et le personnel reste rarement plus de 3 ou 4 ans ; mais la disparition de cet organisme représente évidemment une grosse perte pour les salariés actuels et pour notre ville dont l'institut est un des premiers employeurs. L'importance des chiffres en cause explique le sérieux de la situation. On peut cependant voir les choses avec plus d'optimisme : situé sous le lycée hôtelier, entre le boulevard du Littoral et la mer, à proximité de la grève de Fonteny, ce terrain d'environ 1,1ha pourrait accueillir l'école actuellement installée à Jeanne d'Arc. Les locaux ne sont, dans leur état actuel, pas tout à fait adaptés, ni peut-être suffisants, mais le terrain est grand et très bien viabilisé. Avec ce transfert, se trouverait disponible un emplacement stratégique au centre de Saint-Quay, face à la plage, près du casino et du centre des congrès. Rêvons et imaginons que vienne s'y installer une balnéothérapie ou tout simplement cet hôtel de bonne catégorie qui manque tellement dans cette station qui se veut touristique et n'a même pas la capacité hôtelière pour accueillir un car de touristes ou de congressistes !



Plus simplement peut-être, mais ne réglant pas le problème des affreux bâtiments de l'école au centre stratégique de Saint-Quay, une chaîne d'hôtels de bonne catégorie pourrait-elle être intéressée pour s'implanter sur ce magnifique terrain tout près de la mer. Rêvons…

Le Cinéma
souffre-douleur des ambitions

A compter du 4 avril 2011, la Municipalité a engagé pour six mois M. Bruneau Lecoeur, Quinocéen et professionnel du cinéma, comme Directeur pour assurer le fonctionnement du cinéma Arletty dans le cadre d'une régie municipale. Lors du conseil municipal du 14/6, le maire a annoncé le coût des travaux estimé à 1,3M€ (1,5 M€, d'après l'opposition), soit 7.200 € la place (8.300€ pour l'opposition) et la fin des travaux espérée avant le 15 août. La visite de la commission de sécurité a donc été demandée pour la deuxième moitié de juillet car elle serait impossible en août, de manière à permettre l'exploitation dès que possible pendant la saison. Mais ce fonctionnement ne pourrait être assuré qu'en régie municipale parce que la délégation de service public (DSP) retenue par le Conseil il y a presqu'un an, le 29/7/2010, n'est pas prête, alors que c'est apparemment la formule la moins onéreuse pour la ville.
Une opposition majoritaire du conseil ayant refusé de revenir sur la décision de l'an dernier et n'acceptant pas le fonctionnement en régie, même provisoirement, de multiples questions se sont alors posées au cours du conseil sans qu'un accord puisse être trouvé, et le problème a été reporté d'un mois.



Quoi qu'on pense du projet du cinéma, des bâtons qui ont été mis dans les roues de sa réhabilitation, du coût des travaux, du choix des installations techniques, du mode d'exploitation et du recrutement d'un directeur, il nous paraît maintenant criminel de retarder le lancement de son activité si tout est prêt. Car les dépenses sont faites, on ne peut y revenir, et la période estivale est un moment privilégié pour lancer le cinéma avec un maximum de gens et de notoriété. Les perdants seraient tous les Quinocéens qui payeront les pots cassés et recassés par les uns et les autres, et devront attendre ce cinéma encore plusieurs mois … et aussi les estivants qui espèrent ce cinéma depuis si longtemps.

Jean-Pierre Guth

Chantier Pacalet

Il se réinstalle à Etables sur la zone de la Ville-Robert. Car il réduit ses activités : les gros bateaux pour la pêche professionnelle (de 11 à 15m en bois) sont trop chers et ne peuvent plus bénéficier de subventions et ne sont donc plus demandés. Monsieur Pacalet reporte ses activités de charpentier de marine sur la réparation des unités existantes et la construction de bateaux plus modestes pour la pêche-promenade. Réalisant les plans et ne travaillant pratiquement que le chêne, c'est un artisan au savoir-faire rare qui reste heureusement près de chez nous et le bel emplacement qu'il occupait sur le vieux port sera dévolu à l'école de voile du pôle nautique de la Communauté de Communes.

Etables Espace culturel

«Galerie» de 400m² au toit végétalisé, 760.000€ de budget, ce projet dont l'utilité est fort contestée par un groupe de Tagarins regroupés dans «Citoyens Tagarins» suscite tant de débats que le dernier conseil municipal n'a pas pu se tenir car plusieurs conseillers contestant ce projet ont quitté la séance.

VTT : 250 km de circuits balisés à notre porte

Après plus de 5 ans d'efforts pour organiser les circuits, obtenir les autorisation de passage de la part des propriétaires, rendre accessibles les coins embroussaillés, poser les balises,…et mille problèmes administratifs, voici à notre portée 7 boucles balisées pour VTT sur le territoire de notre communauté de communes, mais d'autres autour de Plouha et Lanvollon. Comme pour les pistes de ski, ces circuits sont cotés sur une échelle à 4 niveaux, de vert pour les familes à noir pour les pros. Quads et autres engins motorisés sont interdits sur ces circuits faits pour mettre la nature en valeur. Enfin un topo-guide GRATUIT est disponible au Syndicat d'Initiative. Une fiche décrit chaque circuit avec la carte correspondante, le profil du circuit, et même l'endroit où louer un VTT (car il ne faut pas, sur ces circuits, compter utiliser un vélo normal !), où le nettoyer et même où se restaurer. Notre Sud-Goëlo, ce n'est pas que la mer, mais aussi une très pittoresque campagne à découvrir ainsi.



Vent variable sur les éoliennes

A Tréguidel, près de Notre Dame de la Cour, un projet de 4 éoliennes se heurte à une résistance acharnée d'habitants proches de la zone de développement éolien envisagée (ZDE). Un projet d'éoliennes visibles du Mont Saint-Michel a provoqué une levée de boucliers, les protestataires menaçant de demander que son titre de patrimoine mondial de l'humanité lui soit retiré par l'UNESCO si ce projet aboutissait, et le Premier ministre s'en est ému. Sur la côte d'Opale, près du Touquet, devant la protestation des habitants, le Ministère de l'Ecologie a affirmé en janvier 2011 qu'il n'y aurait pas d'éoliennes en mer en face du sud de la Côte d'Opale. Tout a été reporté … sur la baie de Saint-Brieuc !

> Le projet d'implantation d'éoliennes en baie de Saint-Brieuc

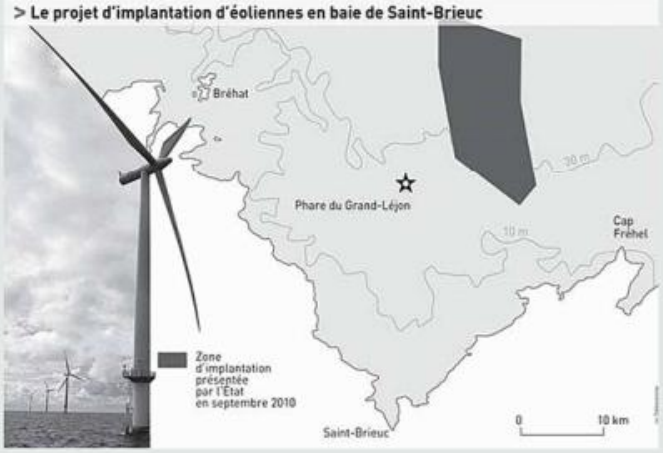

Chez nous il y a longtemps qu'on parle d'un parc d'éoliennes en mer et l'affaire prend maintenant tournure. La société Nass & Wind a installé un appareil de mesure de vent au sommet du phare du Grand Léjon. Les relevées permettront d'établir avec précision le potentiel de production d'électricité du parc éolien offshore. Cette même société a lancé par ailleurs d'importantes études géophysiques pour bien comprendre la qualité du fond marin. Un appel d'offres considérable est maintenant en cours concernant un investissement de 1,75 milliards d'euros pour environ 100 éoliennes de 5MW chacune sur une zone de 190km². « Nous ne sommes pas opposés à la construction d'un champ d'éoliennes. Nous ne l'avons d'ailleurs jamais été, précise Alain Coudray, président du comité local des pêches de Saint-Brieuc. Tout ce que nous voulons, c'est que la zone sud ne soit pas choisie par les opérateurs, afin que l'impact soit le plus faible possible sur l'activité pêche». L'important financement mis en place au profit des professionnels de la mer et collectivités concernées (23 communes costarmoricaines), à travers la perception de la taxe spéciale sur l'éolien offshore (6M€ par an), devrait finir de convaincre les récalcitrants, et faire mollir le vent de fronde...

D'autres projets analogues sont en cours à Fécamp, Le Tréport, Courseulles, et Saint-Nazaire car le gouvernement veut développer cette filière maritime en France.

Aménagement du quai sous Longemer

Dès cet été le bout du quai sera réservé au stationnement de dériveurs. On devra encore attendre la cale descendant vers l'Est sur la mer en direction de l'Aiguillette, mais voilà déjà un premier progrès pour les dériveurs. Il reste que l'utilisation de cet emplacement est encore bien mal définie et qu'il est bien dommage d'investir dans les locaux actuels de l'école de voile : ils ne sont pas beaux et gâchent la vue sur la sortie du port, et maintenant que Pacalet rend le pied de la falaise disponible, ils pourraient trouver là une place confortable et discrète libérant le front de quai et l'accès aux cales.

Match Racing

L'équipe nationale chinoise de match-racing féminin s'entraîne à SQP sur des Elliott, quillards de 6m, parce qu'elle trouve ici un entraîneur, Laurent Brégeon, pour se préparer et des championnes de niveau international (Claire Leroy) pour se mesurer, et aussi parce que les conditions de mer et de météo sont voisines de celles de Weymouth et Grande-Bretagne où se déroulera l'épreuve des JO de 2012. Des Américaines les avaient précédées, des Portugaises et des Espagnoles leur ont succédé et d'autres sont encore prévues !



Carénage, entretien et hivernage

Avons-nous une aire de carénage ou une zone d'entretien voire d'hivernage pour les bateaux?

Beaucoup de personnes s'étonnent de voir maintenant des bateaux stationner longuement sur cette esplanade. Par ailleurs son mode de gestion a été l'objet de débats au conseil municipal. Ceci mérite quelques explications. Deux types de raisons expliquent la situation actuelle.

1° **Financièrement** la position initiale (conseil municipal du 6/12/06) était logique : avec un projet de 2.6M€ HTet des subventions prévues ne laissant à la charge de la commune que 268.000€, il suffisait, pour payer la charge des emprunts nécessaires à ce financement, d'un seul contrat avec un délégataire du service public (DSP) assurant les carénages. Mais, subventions insuffisantes ou surévaluées et frais plus élevés que prévu initialement (dont interruption de chantier) conduisirent à ce que la charge de la commune se monta finalement à 1.04M€. Le contrat mis en place ne couvrait plus les charges de la commune et il fallait envisager autre chose, la Nantaise des Eaux refusant de revoir son contrat de 35.000 à 60.000€/an.

2° **Techniquement** il apparut, avant même que l'aire fut en fonction, que l'objectif de traiter 1500 bateaux par an était irréaliste. En effet le temps de travail effectif moyen ne peut être que d'environ 4 h/jour étant donné l'accessibilité avec la marée, et une seule grue n'aurait pu en si peu de temps traiter les 1500 bateaux du port (à supposer qu'ils viennent tous se faire caréner ici) surtout si l'on sait que le carénage ne se fait qu'en début et fin de saison.
La solution a donc consisté à accroître le nombre de grues et de contrats pour transformer la zone en aire de travaux de maintenance navale pour quatre entreprises. Arnaud Marine, Cras, Ouest-Marine, et Rouxel payent chacune un droit annuel fixe, soit au total pour la commune une recette fixe de 70.000€/an, pour le droit de gruter et l'utilisation de l'espace qui leur est attribué pour assurer le service de carénage et tous les travaux que les clients leur confient. On ne peut maintenant que se réjouir de voir une situation financière stabilisée et surtout des mâts et des coques sur lesquels on travaille dans ce fond de port utilisé au maximum pour le plus grand bien des plaisanciers… et bonne nouvelle pour eux : le portail va être électrifié afin que ceux qui travaillent sur leur bateau puissent sortir à toute heure du jour et de la nuit.

Fini les vols de casiers

La société de Lézardrieux ***Cachalot Concept*** vient de gagner un prix pour son innovation : une bouée immergée qui remonte à la surface à l'heure où vous viendrez remonter votre casier (ou votre filet ou votre ligne de fond). La bouée s'accroche à une plaque-support et en reste solidaire jusqu'à ce que le mécanisme la libère pour la laisser remonter à la surface. Tout le dispositif est programmable par télécommande, avant immersion. Personne d'autre que le propriétaire ne pourra modifier cette programmation.



Pêche à la coquille

Le tonnage des prises de coquilles Saint-Jacques dans la baie pour la saison qui s'est ouverte le 4 octobre 2010 et achevée le 28 avril 2011 est sensiblement égal à celui de l'an dernier : 6600 tonnes entre Erquy et Portrieux. Le prix de vente moyen est de 2€ et les acheteurs sont pour 60% des usines de transformation, 26% des mareyeurs et 14% les pêcheurs eux-mêmes. A Saint-Quay une majorité des coquilles pêchées va à Celtarmor ; à Erquy où les quantité pêchées sont équivalentes, leur écoulement passe beaucoup plus par les mareyeurs et les pêcheurs et, avec l'extension de son port, Erquy représente maintenant une forte concurrence pour St-Quay !



Algues vertes & Caca...phonie

Le ZEST (Zero Emission High Speed Transport) aura des «moteurs qui seront alimentés par des biocarburants de 3°génération développés à partir de la culture d'algues, donc non polluants» (Jean Botti, Dir. Technologie d'EADS). Et vivent les algues vertes, mais on ne dit pas où elles seront produites !

1000 tonnes d'algues vertes récoltées sur les plages de Binic pendant la saison 2009 contre 545 t. en 2010, c'est encourageant, mais au 30 juin 2010, 12.000 tonnes d'algues traitées à Lantic par le SMITOM (syndicat mixte intercommunale de traitement des ordures ménagères) contre plus de 20.000 cette année, c'est moins bien. Et comme le SMITOM a été dimensionné pour recevoir jusqu'à 25.000 tonnes par an et n'en a reçu en tout que 4.000 l'an dernier ! Patatras, devant cette bonne nouvelle on se plaint que les équipements aient été surdimensionnés. Et puis, surtout, en ramassant et traitant ces algues (coût 70€/tonne), on travaille les causes et pas l'origine du mal ; ce faisant on l'admet implicitement pour longtemps !



Alors quand France Nature Environnement diffuse une affiche montrant les plages couvertes d'algues, le président de la Région Bretagne (M. Le Drian) assigne cette association en justice pour atteinte à l'image de sa Région. Et quand nous, Quinocéens qui n'en avons pratiquement pas sur nos plages, évoquons ce sujet avec M. Urvoy, le maire de Binic, lors de son interview, il évacue discrètement le sujet comme une préoccupation secondaire, ne souhaitant pas dégrader l'image de sa ville en parlant de cette pollution de ses plages !

On dit un peu tout et le reste sur ce sujet important, voire grave surtout pour des stations balnéaires et pour l'eau de boisson puisque, rappelons-le, les deux sont liés. Pourtant le problème technique est clair : ces algues sont dues (voir notre bulletin 22 de juillet 2010) aux nitrates des engrais et à ceux provenant des déjections animales, de porcs principalement, répandus en excès dans les champs, lessivés par les pluies et entraînés vers la mer par les cours d'eau, polluant au passage les nappes phréatiques. Les actions correctrices sont connues et pourraient, elles, être assez vite efficaces : limitation de la taille des exploitations en fonction des surfaces d'épandage disponibles, contrôles administratifs sévères, culture d'herbages parce qu'ils sont forts consommateurs de nitrates au lieu de maïs, plages calendaires plus strictes pour les autorisations d'épandage aux périodes où les algues vertes sont peu aptes à se développer, entretien des abords des cours d'eau pour limiter le ruissellement rapide, voire même d'autres formules économiquement moins évidentes comme l'instauration de «banques de lisier» permettant les échanges entre producteurs de ces nitrates et régions sous-productrices, ou la méthanisation[1]. Tout cela se fait plus ou moins, mais sans grande détermination, car chaque méthode a ses détracteurs !

Quand l'Etat baigne dans la contradiction

Et puis, malheureusement la politique s'en mêle : le préfet en place en 2009 prétendait que cette pollution n'était pas l'affaire de l'Etat. Le suivant au contraire en reconnais sait la gravité et l'implication de l'Etat. A l'été 2010, le comité scientifique constitué par l'Etat pour expertiser les questions techniques liées au plan algues vertes en Bretagne affirmait même : «La résolution du problème des algues vertes requiert une révision en profondeur des systèmes de production et ... doit conduire à une réelle réflexion sur les mutations à engager pour l'agriculture sur les bassins concernés». ... Et pendant ce temps le Parlement entérinait en juillet dernier l'amendement présenté par le député des Côtes d'Armor, M. Le Fur, reportant de 450 à 2000 (!!!) porcs, la dimension d'un élevage considéré comme un «établissement classé», potentiellement dangereux et requérant une enquête d'utilité publique. Et ce même député insiste cette année en proposant que, pour les vaches laitières, la limite à partir de laquelle les éleveurs doivent en référer à la municipalité passe de 100 à 200 têtes. On est en pleine contradiction...et en année pré-électorale.

Car les lobbies s'affrontent

Il s'agit en fait d'une lutte entre des lobbies qui gagnent tour à tour : celui de l'industrie agro-alimentaire et celui des écologistes.
Les Pouvoirs Publics sont soucieux de protéger le dynamisme économique de la région et cèdent au lobby de l'industrie agro-alimentaire qui parle de maintien des coûts et argumente sur la productivité et la compétitivité, permettant de sauvegarder les exploitations et l'emploi. Ils se préoccupent aussi du pouvoir d'achat du public et des coûts des produits alimentaires... semblant oublier que le tourisme représente 8% de l'économie bretonne et 51.000 emplois (France Agricole, 18/4/11).

Les associations écologiques se noient dans la multitude de problèmes différents et l'abstraction du langage en parlant de «verdissement de la

PAC, … d'harmonisation insuffisante des normes environnementales … d'agriculture durable… d'agriculture biologique … de verdissement qui soutienne les systèmes de production les plus vertueux… de "paiement vert" obligatoire au niveau de l'exploitation…de basculer vers des systèmes de production durables ... d'agriculture d'avenir, riche en emplois et socle de la vitalité de nos territoires…» *(Collectif d'associations agricoles, environnementales et de santé environnementale, Le Monde du 31/3/11).*

Alors on fait des plans et on dépense de l'argent

Les algues vertes préoccupent toute la Bretagne, de Douarnenez à la Rance. Un «plan algues vertes» a même été établi et un comité scientifique chargé de l'évaluation de ce plan gouvernemental avec deux baies pilotes, celle de Saint-Brieuc et celle de Lannion.
Les experts prônent une "forte réduction de la pression agricole" pour avoir une chance d'atteindre les objectifs européens 2027 de bon état des cours d'eau (10mg de nitrates par litre).
Le point a été fait en avril 2011 et la première partie du plan d'action apparaît comme une réussite[2]. «Mais dans la Baie de Saint-Brieuc, l'avis du comité scientifique a été ressenti comme une véritable sanction, sans aucun échange avec les acteurs» explique Olivier Allain, agriculteur, président de la chambre d'agriculture des Côtes d'Armor. Le cadre réglementaire retenu, celui de zone soumise à contrainte environnementale (ZSCE), est lourd avec des mesures contraignantes, la collecte d'une foison de données, et «un trop plein de bureaucratie caractérisé par l'obsession du suivi d'indicateurs». La crainte est de voir partir les financements en paperasses plutôt qu'utilisés pour l'accompagnement des agriculteurs dans des mesures concrètes (aides investissements,...).
En effet plus de 800 millions d'euros de fonds publics ont déjà été investis pour réduire les taux de nitrates en Bretagne mais sans grand résultat car, dans le même temps, l'Etat laissait s'accroître la taille des élevages !

Mais ne soyons pas trop défaitistes: progressivement les choses semblent s'améliorer si l'on en croit la mesure de la teneur en nitrates des eaux de l'Ic qui alimentent les algues vertes ; elle diminue légèrement (55mg/l moyenne en 2009, 54mg/l moyenne 2010, et dans les premiers mois de 2011 on s'approche des 50mg/l en dessous desquels l'eau est considérée comme utilisable pour la boisson). Mais surtout, de plus en plus d'agriculteurs sont conscients de la gravité du problème et sensibles à la mauvaise image qu'ils peuvent donner. Ainsi dans la région de Lannion dix d'entre eux (sur 194) s'engagent à privilégier les cultures herbagères plutôt que le maïs et ont signé en janvier 2011 une convention de fermes pilotes dans laquelle ils se sont engagés à modifier leur façon d'exploiter. Le vent souffle dans le bon sens mais tout cela est bien maigre à côté des budgets dépensés, et l'on aimerait plus de volonté de la part de toutes les parties concernées (Etat, Région, municipalités, agriculteurs, associations) pour se concentrer sur ce problème au lieu de chipoter : il est grave pour le tourisme et l'eau de boisson …et si totalement évident !



[1] *Malheureusement cette technologie est favorable à la destruction de déchets organiques carbonés pour produire du méthane (CH4), mais ne réduit pas les nitrates qui sont constitués d'azote (N03-). Or les lisiers contiennent peu de carbone mais beaucoup de nitrates ! On vous a prévenus, il se dit n'importe quoi sur ce sujet.*

[2] *Les reliquats d'azote post culture ont été réalisés dans 1.500 exploitations (plus de 4.000 prélèvements), les flux d'azote déclarés à plus de 95%, un réseau de références de plus de 200 parcelles mis en place démontrant la volonté des producteurs d'avancer sur le terrain.*

… Dernière minute …

"Cette année, toutes les conditions ont été réunies pour voir un accroissement des algues vertes, explique Alain Ménesguen, ingénieur à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer). Le soleil et la chaleur de mai leur ont permis de réaliser leur photosynthèse, puis les pluies de juin leur ont apporté tout l'azote qu'elles nécessitaient pour se développer."

Ouest-France du vendredi 1 juillet 2011
Hillion stoppe le ramassage des algues vertes
Les plateformes de stockage sont saturées. Le ramassage est contraint de s'arrêter. Problématique avant le passage du Tour de France, mercredi, l'intervention publique, en aparté de l'ordre du jour du conseil d'agglomération de Saint-Brieuc, a eu l'effet d'un pavé dans la mare……

AFP du 30 juin 2011
Lutte contre les algues vertes: signature d'un projet pilote en Bretagne
RENNES - L'un des deux projets pilotes du plan national de lutte contre les algues vertes, le projet de la Lieue de Grève, dans la baie de Lannion (prévoyant notamment une baisse de 10% des entrées de nitrates d'ici 2015) a été signé jeudi à Rennes.
La charte prévoit que 60% de la surface agricole utile (SAU) de cette zone de production laitière soit en herbe d'ici 2015, a indiqué Joël Le Jeune, président de Lannion Trégor Agglomération, lors d'une conférence de presse.
« Le texte, signé notamment par les préfets de Bretagne et des Côtes-d'Armor et par le président de la Région Bretagne Jean-Yves Le Drian, prévoit aussi une diminution des entrées de nitrates de 10%, la reconquête de 50% des zones humides cultivées où les nitrates peuvent être naturellement absorbés », a précisé M. Le Jeune. « Au moins, 20 des quelque 170 exploitations de ce territoire devront également passer en agriculture biologique », a-t-il ajouté.
La charte concernant le projet pilote de la baie de Saint-Brieuc, qui avait fait l'objet de fortes réserves de la part du comité scientifique chargé de l'étudier, devrait être signée en juillet dans une version modifiée. »
Au 30 juin, près de 25.000 m3 d'algues vertes avaient été ramassées en Bretagne (15.175 dans les Côtes-d'Armor, 9.792 dans le Finistère), contre 13.045 m3 l'an passé à la même date ….

Vieilles photos de Saint-Quay-Portrieux

Le site des Pages Jaunes pagesjaunes.fr ressort les photos des villes en 1900. A vous de chercher la vôtre. Il suffit d'indiquer le code postal dans la rubrique *A découvrir - photos 1900*. Pour Saint-Quay-Portrieux, vous y trouverez plus de 300 photos.

Exposition Haffner



L'exposition exceptionnelle d'une collection privée du peintre Haffner aura lieu du 5 au 31 août au Centre des Congrès. Artiste passionnant né à la fin du XIXe, il a consacré intensément sa longue vie à l'art nautique et est mort en 1972 admiré de tous. Son art l'aura propulsé dès 1918 comme "Peintre de la Marine" bien avant Marin-Marie et les autres. Sa collaboration avec la Ligue Maritime Coloniale lui permit de s'intéresser à toutes les formes des bateaux, et sa technique de pochoirs rehaussés à la main lui assure une renommée encore croissante aujourd'hui.

Hydroliennes bénies (suite)

Le projet de parc hydrolien au large de Bréhat se concrétise. Une première machine-test y sera implantée fin août-début septembre et ce durant deux mois. Avec ses 6m de diamètre elle préfigure les quatre hydroliennes de 16m qui devraient être installées à l'été 2012 au large de Bréhat dans le secteur de la Horaine. Fabriquée à Lorient, la barge de la machine test arrive aujourd'hui à Brest et son assemblage se poursuivra jusqu'au 24 août. La machine sera ensuite immergée et le restera jusqu'à la fin d'octobre. Grâce à des expériences similaires menées en Écosse et au Canada, des défaillances techniques ont pu être évitées pour améliorer l'hydrolienne de Bréhat, comme le système d'attache des pales qui a été renforcé.
Pendant l'expérimentation, des capteurs permettront de connaître la vitesse du courant, la température de l'eau, le taux de salinité… Le but est également d'observer l'influence des algues sur le fonctionnement de l'appareil. Les prévisions dans ce domaine particulier sont très difficiles. Toutes ces données serviront à valider un modèle de conception, qui pourra d'ailleurs évoluer par la suite. (Extrait du Télégramme du 1/7/11)

Echappées balnéaires

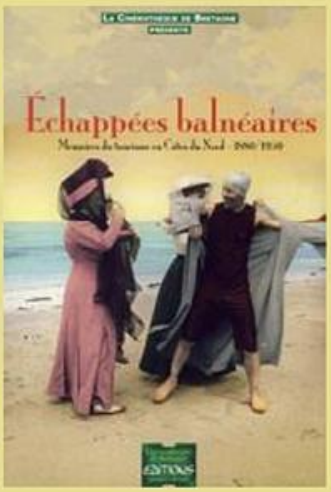

La Cinémathèque de Bretagne sort un nouveau DVD, «Echappées balnéaires» qui fait revivre avec des films de l'époque le développement touristique des stations de notre région.
Ce DVD pittoresque, varié, et très documenté est accompagné d'un petit livret résumant une documentation fort riche sur le sujet. On le trouve dans les librairies de la côte ou sur commande à la Cinémathèque de Bretagne, 2 av. Clémenceau, 29200 Brest (www.cinematheque-bretagne.fr). Il évoque Saint-Quay-Portrieux, Les Sables d'Or, Trégastel et de nombreuses autres stations.



Comme il s'agit d'un marché, le prix s'établit par équilibre entre l'offre et la demande, paramètres éminemment variables, et en fonction de la qualité technique intrinsèque du bien, trois dimensions à analyser.
L'offre dans notre ville correspond souvent à des logements de personnes âgées qui cèdent leur résidence principale pour aller dans des maisons de retraite, ou bien à des résidences secondaires qui changent de main. Rappelons que celles-ci représentent près de la moitié du parc de logement (42 à 49% selon les évaluations) et que ce pourcentage augmente régulièrement avec la transformation de résidences principales en résidences secondaires.
Ce phénomène se traduit du côté de la demande par des acquéreurs de résidences secondaires qu'ils transforment en résidence principale ou envisagent de transformer en résidence principale au moment de leur retraite. Ainsi les retraités ou proches retraités représentent-ils l'essentiel de la clientèle des agences. Cette demande tire évidemment fortement le marché vers le haut, d'autant plus que les vendeurs de résidences secondaires de leur côté sont la plupart du temps moins pressés de réaliser l'opération. Les prix se sont donc mieux maintenus. Il faut noter cependant que la demande de résidences secondaires chez nous correspond pour une grande part à une réduction des objectifs de certains acquéreurs: entre 2002 et 2007 sur la côte sud de la Bretagne les prix se sont envolés et des acheteurs aux budgets plus modestes qui auraient souhaité s'y établir n'ont pas pu suivre et se sont repliés sur la côte nord.
Pour les résidences principales, vendeurs comme acheteurs sont plus pressés ce qui dans les circonstances récentes a tiré largement le marché vers le bas. S'ils restent à St

L'Immobilier à St Quay Portrieux

Que vaut votre maison, ou celle que vous aimeriez acquérir ? Et d'une manière plus générale, comment se porte l'immobilier à Saint-Quay-Portrieux ? Nous avions abordé ce thème dans notre bulletin de décembre 2006 mais la crise et l'évolution des choses nous obligent à reprendre ce sujet.

Quay, ils peuvent bénéficier du «Pass foncier»[1]. Mais comme les prix sur la côte deviennent trop élevés pour les primo-accédants qui cherchent une résidence principale, ceux-ci se dirigent souvent vers l'arrière pays (Plouha, Plourhan, Lanvollon,...) où les terrains sont moins chers.

Si l'on compare les communes on peut considérer que pour ce qui concerne les résidences principales les prix sont analogues entre Saint-Quay-Portrieux et Binic. Pour les résidences secondaires Saint-Quay avec son port, son casino, et ses plages bénéficie d'une plus value par rapport à Binic où l'offre dans ce domaine est beaucoup plus limitée. Cependant notre commune subit encore une décote importante par rapport à d'autres stations sur la Manche comme St Malo, Trébeurden, Trégastel, ou d'autres stations qui ont une image beaucoup plus forte et travaillée que la nôtre.

Quant à Plourhan, les prix y sont comme on l'a vu bien inférieurs à ceux de Saint-Quay, mais la proximité de la mer et des emplois locaux lui apporte une plus value certaine par rapport à des localités plus à l'intérieur des terres, bien que ce soit une commune largement rurale.

Des prix très techniques

Avec la crise, la demande s'est raréfiée, le délai de réalisation des affaires est d'environ 5 à 6 mois et il reste encore sur le marché un stock de résidences non vendues depuis deux ans bien qu'en moyenne les prix aient baissé d'environ 20%. Et encore, sans doute les circonstances ont-elles conduit certains vendeurs potentiels à retarder leur projet, réduisant l'offre et le marché. S'il y a eu à un moment plus de 11 agents immobiliers à Saint-Quay-Portrieux, il en reste encore 9 ce qui paraît beaucoup mais est très bon signe.

A la belle époque, avant l'automne 2008, les prix moyens avaient atteint 250.000 à 300.000€, alors qu'on voit maintenant réapparaître un marché autour de 180.000 à 200.000€.

Autour de ces moyennes la disparité est très grande. Les produits exceptionnels restent rares, ont peu décoté et jouent sur des critères non quantifiables importants comme la vue, l'emplacement exceptionnel sur la falaise ou le style remarquable de l'immeuble.

Vient ensuite le réseau « tout à pied » correspondant au cœur de l'agglomération où l'on joue sur la proximité des commerçants, des plages ou du port.

Enfin ce qui est construit de l'autre côté de la nationale subit une décote importante de 20 à 30% par rapport à un immeuble de qualité technique identique dans la zone ci-dessus.

Mais avant d'entrer dans ces disparités, les clients comme les agences immobilières ont de plus en plus une approche très professionnelle, avec même pour certains d'entre elles des modèles mathématiques comparant les résultats de plusieurs méthodes d'évaluation :

- La *capitalisation financière* qui évalue la rentabilité de l'investissement en cas de location (on considère souvent en ordre de grandeur que le loyer doit correspondre à 5% de l'investissement).
- Le *cash-flow* qui considère le coût du bien : remboursement d'emprunts, charges, travaux d'entretien, de chauffage,... qui ne devrait pas trop dépasser 30% des revenus de l'acquéreur.
- La *comparaison* de ce bien avec d'autres semblables vendus récemment: prix au m² notamment.

Enfin tous ces calculs devront être corrigés pour obtenir la «valeur verte» de la maison en prenant en compte le diagnostic énergétique qui est obligatoire depuis le 1°janvier 2011 et tient compte du volume de l'immeuble, de son isolation et de son mode de chauffage (mais est malheureusement imprécis).

La présence de plomb dans les canalisations doit être vérifiée pour les immeubles d'avant 1948 et celle d'amiante pour ceux d'avant 1997, de même que la conformité de l'installation électrique pour les immeubles ayant plus de 15 ans d'âge. Enfin l'absence de parasites (termites, vrillettes ou mérule notamment) est maintenant systématiquement demandée. Coût d'un diagnostic complet, autour de 600€ (ex Cavan Expertise à Dinan).

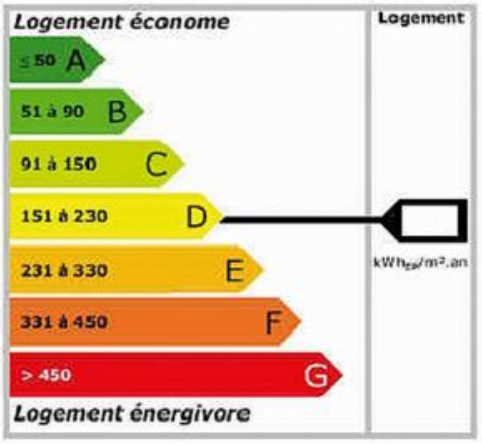

Tout cela s'avère finalement très sophistiqué, mettant en œuvre des paramètres et des coefficients remis à jour chaque année et seul des agents immobiliers, devenus beaucoup plus techniques avec la crise, et des notaires ayant une connaissance précise du marché pourront vous donner une estimation fiable.

Mais il existe un autre moyen de connaître la valeur de votre maison : la mettre en vente sur internet (par exemple sur www.immobilier.notaires.fr), ou mieux aux enchères. Le seul inconvénient c'est que vous devrez vous exécuter ! Vous connaîtrez le prix de marché... mais vous n'aurez plus de maison !

[1] Prêt à taux 0% réservée aux ménages dont les revenus n'excèdent pas 1000€/personne/mois pour des terrains <700m² et ne dépassant pas 80€/m²

LE PHARE DE PORTRIEUX

CHEF-D'OEUVRE EN PÉRIL

Avant ce phare implanté en 1879 n'y avait-il rien ? Au début, sur la pointe de La Priauté, à l'entrée du port, un «rieu», une simple lanterne était allumée de façon irrégulière. Par la suite il s'est agi d'un foyer ouvert dont l'éclat restait fort décevant bien que brûlant énormément de bois puis, plus tard, de charbon. Ce «feu » pour la navigation a suivi les transformations de la jetée. En 1853 on plaça un phare à l'extrémité de l'ancien quai, potence en charpente de 18 mètres de haut avec un feu fixe. Quand le quai fut rallongé, on y transporta ce phare. Mais tout cela était très insuffisant pour la navigation.

Or dans cette deuxième moitié du XIXe siècle la révolution industrielle opposait au bois et à la pierre, l'acier et la fonte plus compétitifs grâce à leur prix et leur solidité. Polytechnique promouvait l'acier car les calculs de structure ayant fait d'énormes progrès permettaient des gains de poids extraordinaires, mais s'opposait aux Beaux-Arts qui préféraient la fonte parce qu'elle offrait une plus grande fantaisie de formes et de décoration, ... et accessoirement était peu oxydable, ce qui ici deviendra déterminant. Pour la grande exposition universelle de 1867, on souhaita exposer un phare moderne comme démonstration de savoir-faire et dans l'espoir d'en vendre. Le chantier Eiffel de Boulogne-sur-Seine, que l'ingénieur Gustave Eiffel avait déjà quitté à l'époque, proposa, après bien des projets, le modèle de phare que nous connaissons qui fut retenu et exposé sur les berges de la Seine.



Il s'agit donc d'une tourelle octogonale en fer et fonte dont les plaques sont boulonnées sur des tiges en T qui forment les arêtes. L'escalier intérieur constitué d'un noyau en fonte sur lequel s'appuient les marches, assure la rigidité de l'ensemble. Une galerie de service couronnée par une balustrade supporte une murette cylindrique sur laquelle est posée une lanterne hexagonale en bronze et cuivre faite de six panneaux vitrés. Et comme s'il fallait lui ajouter une qualité, ce phare est démontable… Ce qui permit, après l'exposition, à la municipalité de Saint-Quay-Portrieux d'acheter en 1879 ce phare de démonstration pour le prix soldé de 1500 francs ! La conception et la construction devaient être bonnes car 132 ans plus tard, ce monument historique est encore en place.

Ce modèle fut par la suite reproduit et diffusé mais réduit à 6m40 pour tenir dans les gabarits de chemin de fer, le nôtre est donc particulièrement unique avec ses 11,95m de haut et ses 2m de large.

Notre phare a rendu, depuis son installation, bien des services… en particulier au maître de port, auquel son dangereux métier imposait, même par mauvais temps, d'aller rallumer le falot. Il devait calculer son coup et courir toute la longueur du quai pour s'abriter, autant que faire se pouvait, des grosses lames qui cavalaient sur le brise-lame pour déferler sur le parapet et s'effondrer de l'autre côté sur le malheureux assommé qui risquait d'être emporté.

Dans son histoire, notre phare fut éteint en juin 1940 et le resta malheureusement (mais fort symboliquement) pendant 5 ans. En 1948, il fut électrifié. Jusqu'en 1998 il resta LE phare, avec ses secteurs blanc et vert qui guidaient en sécurité vers le port en permettant d'éviter les rochers des Moutons et celui du Gourvelot. Maintenant il est toujours utile, méme s'il est un peu moins indispensable depuis que les feux du Port d'Armor ont pris le relais, mais il est oublié. Jusque-là il était bichonné par l'administration des Phares et Balises, dont les responsables rai- sonnaient en gens de mer. Aujourd'hui, c'est la DDE (Direction Départementale de l'Equipement) avec la Chambre de Commerce de Saint-Brieuc et le Comité Mixte qui gère le port, qui sont responsables de son entretien et ne raisonnent pas à son sujet : ce phare n'intéresse plus personne. Si ! Il intéresse les Amis de Saint-Quay-Portrieux qui pensent que c'est aux Beaux-Arts de le protéger maintenant, si la Municipalité ne peut le faire, et demandent son classement au titre des monuments historiques. Il a bien mérité cette «retraite» tant son histoire est exceptionnelle, tant les marins d'ici ont aimé pendant plus de 100 ans le retrouver en revenant du large, tant ses portraitistes SIGNAC et BOUDIN ont rendu célèbre sa silhouette et tant il promeut Saint-Quay-Portrieux dans certains des plus importants musées du monde : le Kröller-Muller en Hollande ou le Kunst Museum de Stuttgart par exemple.

Extrait des notes de Jean-Robert Jouet pour une histoire de Saint-Quay-Portrieux à paraître.



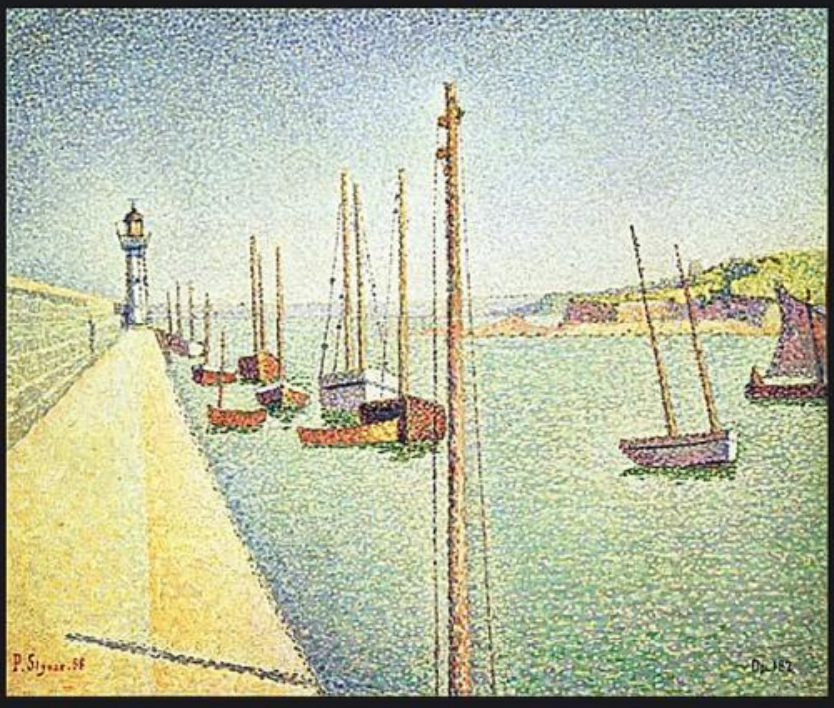

Ci-dessus « Les mâts » illustre particulièrement bien son sens de la géométrie et, ses toiles du Port-es-Leu, qui malheureusement a bien changé depuis lors, résument d'une façon plus globale l'éclairage du Portrieux, le travail des plans colorés et le pointillisme. Et l'on se prend à rêver à ce que pouvait être la vue et l'ambiance quand il plantait son chevalet sur le tertre Denis.

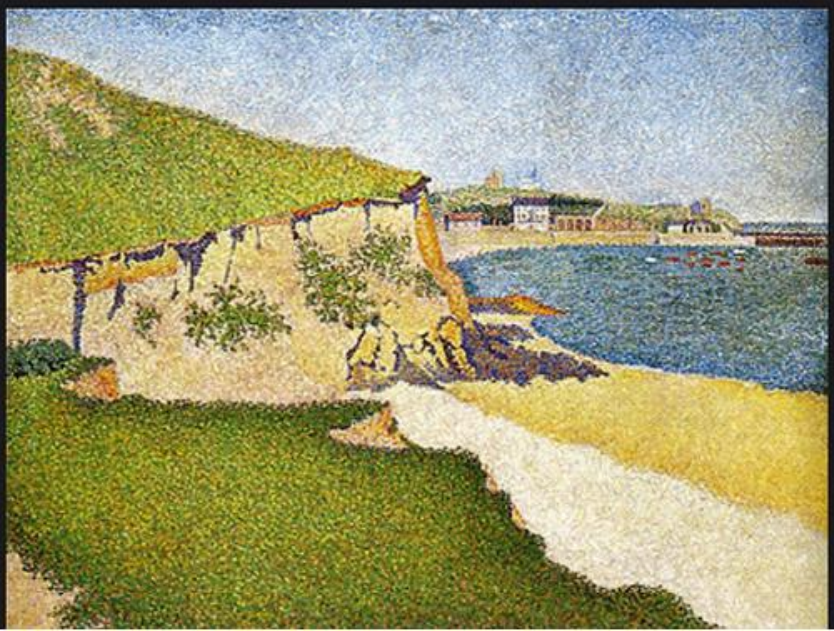

PAUL SIGNAC
PEINTRE D'ICI...

Signac, Berthe Morisot, Boudin. Que de grands noms de la peinture venus au Portrieux à la fin du XIXe siècle, attirés par le charme du village et du port, par les paysages mais surtout par la lumière et les couleurs, si vives entre les nuages ! Signac y trouvait, en outre, un intérêt supplémentaire : il avait une passion pour la mer.

Il arrêtera ses études à 15 ans et hésitera un moment entre la littérature et la peinture. La peinture l'intéresse, il fait les musées et les expositions. Sans aucune formation artistique, il attrape les idées autour de lui et n'est pas aimé dans le milieu des peintres parce que n'ayant pas suivi les études normales. Il apprend sur le tas en copiant les autres. En 1879 il se fera même sortir du salon des Impressionnistes par Gauguin : «Ici on ne copie pas! ». Passionné de mer et bon marin, il achètera un premier voilier qu'il appellera «Manet-Zola-Wagner» (quelle étonnante image de lui-même dans ce nom !) et en possèdera successivement jusqu'à vingt-trois. Ainsi, à force de voir de près scintiller la mer, il cherche à en traduire sur la toile le frémissement, le chatoiement et la vie.

Il copie alors la technique de Seurat qui a inventé le pointillisme, en mettant en pratique les théories de Chevreul et Henry sur la fragmentation de la lumière et des couleurs qui se reconstituent sur la rétine du spectateur. Du coup, Signac se brouille avec Seurat, mais deviendra le chef de file de cette école pointilliste dont le principe est de placer sur une couche diaphane faite à grands coups de pinceau, de toutes petites touches de couleur rectangulaires qui, se suivant de plus en plus petites au fur et à mesure que l'on s'approche du bord du sujet, produisent une impression de vibration. Il ne s'agit plus de surfaces planes plus ou moins unies ou colorées, mais d'une décomposition de la lumière, pour que l'œil reconstitue ensuite la couleur et perçoive une nature vivante, une mer qui scintille. Signac ouvre ainsi la voie à des Matisse, Marquet, Mondrian et bien d'autres qui seront par la suite fortement influencés par lui.

Après un timide début à Saint-Briac avec «La croix marine», puis à Saint-Cast avec «Les balises», il vient à Portrieux en 1888 et peint le phare, l'année où la théorie a été énoncée. Il a 26 ans et exprime dans toute sa puissance, en 9 toiles et 6 études sur bois, cette révolution.

ETABLES-SUR-MER
La station d'Oscar Legris

La Cinémathèque de Bretagne diffuse un nouveau DVD racontant la naissance des stations balnéaires de la région ... mais oubliant Etables. Et pourtant l'histoire balnéaire de notre voisine est pittoresque et peu connue des Quinocéens.

Tout commence avec Oscar Legris (1844-1911), un Versaillais qui avait fait fortune dans la teinture des tissus. Passant des moments de villégiature à Etables-sur-Mer en 1878, il imagina y créer une station balnéaire de renom, à l'image de Saint-Quay, plage sur laquelle se donnaient depuis longtemps des bains de pieds chauds. Etables dispose en effet d'une très belle façade maritime et de la grande plage des Godelins enserrée entre ses hautes falaises. Il achète donc entre 1890 et 1900 tous les terrains qui bordent la falaise et finance l'aménagement d'un quai aux Godelins qui porte aujourd'hui son nom. Il fait édifier des escaliers d'accès et ensuite quatre-vingt-cinq cabines en bois avec un service de bains chauds dans des salles équipées de baignoires en fonte émaillée. A l'aide de pompe l'eau était montée jusqu'à une chaudière chauffée au bois ; les bains coûtaient cent sous et les bains de pieds deux sous. Véritable promoteur, il perce un réseau de voies nouvelles sur les terrains achetés et aménage tout un quartier : le lotissement du Domaine des Grottes. Il y fait construire dans un premier temps dix-huit villas de tailles différentes mais de conception identique avenue Victoria (nom de son épouse, donné en 1930), boulevard Legris, et rue du Cdt Charcot, et loue chaque maison meublée avec en prime une cabine de bain sur la plage. En 1900 tout est réalisé. Par la suite Legris va aussi vendre des terrains du lotissement pour qu'y soient édifiées de nouvelles villas sous condition qu'elles portent un prénom commençant par les lettres de l'alphabet. Ainsi avenue Victoria trouve-t-on Amélie, Béatrix, Charles, Denis, Elizabeth, Flore, ...Enfin en 1906 il vend un terrain pour construire l'hôtel Bellevue et l'hôtel de la Plage. Après sa mort en 1911 dans un accident de voiture, la guerre de 14 paralyse la station et par la suite la fréquentation diminue régulièrement. L'instauration de congés payés relança un peu les choses, mais la guerre de 39-45 porta un coup très dur à la plage des Godelins. Les Allemands voulant maîtriser toutes les côtes plantèrent des pieux dans le sable pour empêcher tout débarquement, abîmèrent les cabines, et minèrent la plage qui fut alors interdite. La suite vous la connaissez...



(Extrait des Dernières Nouvelles de Versailles)

Courrier des lecteurs

Un cinéma grand ouvert à tous

Puis-je vous avouer que j'en ai un peu assez de toutes ces histoires autour de l'ouverture du cinéma. J'ai donc imaginé une solution qui devrait plaire à tout le monde : la gratuité ou le paiement à la sortie.
Comment cela fonctionne ? Eh bien, c'est très simple. Si on est content du film, on met 10€, un peu moins 5€, pas du tout 0€.
Ainsi, plus besoin de délégation de service public, ni de gestion directe, ni de billetterie ou de caissière ruineuses et surtout vous aurez la garantie d'un cinéma toujours rempli, avec un public fidélisé et content.
Et quelle simplification pour l'établissement du budget ! On sait bien que ce genre de cinéma ne peut fonctionner qu'avec des subventions municipales. Ici, ce sera juste le coût de la location des films et de l'entretien de salle. Même plus besoin de donner un salaire à un responsable, il faudra seulement embaucher une ouvreuse qui acceptera d'être payée à la recette.
Mais là, attention, pas question d'employer la première copine venue. Il faudra quelqu'un qui sache s'imposer, une forte personnalité. Un peu comme cette vieille demoiselle qui autrefois savait si bien rétablir le calme quand tous les jeunes qui occupaient les premiers rangs aux sièges de bois se montraient un peu trop bruyants. Mais c'est une toute autre histoire, jolie celle-là !

Marie-Laure Leffondré

Assemblée Générale Salle Yéyé, le samedi 6 août à 10h30

Association des Amis de
St-Quay-Portrieux et ses environs
BP 32 - 22410
Saint-Quay-Portrieux
www.amis-st-quay-px.fr

Adhésion

17 €

Président: Jean-Pierre Guth alsajpg@aol.com
Vice-président: René-Yves Drouin labourgade0902@orange.fr
Secrétaire: Michel Le Tallec michel-le-tallec-savary@wanadoo.fr
Trésorier: Bernard d'Herbécourt bdherbecourt@wanadoo.fr
Webmaster: Bertrand Callou bertrand@callou.fr